

## L'Hôpital neuchâtelois

NOS ARTICLES

© 28.09.2018, 19:21

# Il faudra rassurer sur les hôpitaux neuchâtelois

PREMIUM



Les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. archives david marchon



 Dossiers

🕒 28.09.2018, 19:21

## Il faudra rassurer sur les hôpitaux neuchâtelois

PAR FRÉDÉRIC MÉRAT

### **SANTÉ L'avenir hospitalier neuchâtelois esquissé par un groupe de députés est plutôt bien accueilli. Mais des garanties sont encore attendues pour qu'il puisse se concrétiser.**

Résultat d'un large consensus, le plan B pour l'avenir hospitalier neuchâtelois laisse forcément sur sa faim. Alors que la consultation vient de s'achever, la commission santé du Grand Conseil devra muscler son avant-projet. Et sans doute ne pas précipiter son traitement par les députés. Entre-temps, il s'agira de rassurer, en particulier du côté des médecins et de Neuchâtel.

Voici un tour d'horizon des principaux champs de tension issus des prises de position que nous avons obtenues. Ni l'Hôpital neuchâtelois, ni l'exécutif chaux-de-fonnier ne nous ont transmis la leur. Mais pour ce dernier, le projet "part sur de bonnes bases".

## **UN EFFORT LARGEMENT SALUÉ: LA VOLONTÉ ET LE BESOIN D'Y CROIRE**

L'état d'esprit positif qui anime la commission santé du Grand Conseil est largement partagé. "J'ai trouvé la même ambiance parmi mes collègues directeurs de la santé et une concorde que je n'espérais pas sur certains sujets", précise Grégory Jaquet, conseiller communal socialiste à Milvignes en charge du dossier au sein de l'Association des communes neuchâteloises. "Il y a une volonté de laisser vivre cette tentative de résurrection du système hospitalier."

Pour la section Neuchâtel/Jura de l'Association suisse des infirmiers-ères, l'avant-projet "va dans le sens de débloquer le plus rapidement possible une situation qui prêterite les conditions de travail de l'ensemble du personnel étant donné l'incertitude ambiante".

L'avant-projet "a de quoi séduire" le groupe libéral-radical, "en laissant de côté les considérations régionalistes ou partisanses".

## **QUESTION D'AMBITION: DEUX HÔPITAUX LIMITÉS OU UN HÔPITAL FORT?**

Pour respecter le vote populaire du 12 février 2017 sur l'initiative "pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires", la commission a eu à cœur d'être à l'écoute des initiants. "Le modèle proposé (...) limite probablement des développements qui, à notre sens, ne sont plus réalisables dans un canton périphérique", soulignent le Groupe de travail interpartis pour l'hôpital (GTIH) et le comité d'initiative H + H. C'est la voie à suivre pour "réduire les coûts", en confiant "ce qui doit l'être aujourd'hui aux hôpitaux universitaires".

La vision n'est pas la même à la Ville de Neuchâtel: "Nous continuons de souhaiter un hôpital fort répondant aux exigences fédérales tout autant qu'adapté aux enjeux à venir", alors que la médecine est "soumise à une forte concurrence". Voilà pourquoi l'exécutif de la capitale cantonale juge l'avant-projet "peu ambitieux".

## **UNE CLÉ DU SUCCÈS: TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN AVEC LE TERRAIN**

"Nous sommes à fond derrière ce projet, pour autant que l'on nous rassure sur sa faisabilité", relève Grégory Jaquet, au nom de l'Association des communes neuchâteloises. Il faudra aussi rassurer les médecins. "Ils craignent que la transversalité des services mise en place durant une dizaine d'années à l'Hôpital neuchâtelois disparaisse", relève Jean-Frédéric de Montmollin, député libéral-radical et président de la commission.

L'association des infirmiers-ères souligne l'importance de "consulter les représentants des professionnels du terrain, en partie en ce qui concerne le processus législatif, mais surtout pour la mise en pratique de celui-ci".

La Ville de Neuchâtel maintient son "scepticisme sur la viabilité de deux sites de soins aigus 24/24". Pour respecter cette exigence minimale de l'initiative populaire, la commission mise sur le développement de partenariats.



*La commission santé, ici le 5 septembre, a encore du pain sur la planche. Crédit: David Marchon*

## **L'INCONNUE SUR LES COÛTS À LEVER: LA COMMISSION N'Y COUPERA PAS**

Selon le groupe libéral-radical, "le volet financier doit être clairement précisé avant la suite des débats". Les Vert'libéraux et démocrates-chrétiens estiment même que sans évaluation financière, "la présente consultation est un exercice de style peu substantiel". Les socialistes demandent de résister à "la tentation d'exiger des chiffres détaillés et précis", pour garder "une certaine souplesse dans la mise en place de l'organisation".

Swiss Medical Network, groupe privé à la tête de l'hôpital de la Providence et de la clinique Montbrillant, suggère qu'un "business plan" soit établi. Il s'agit de vérifier que le plan B hospitalier "soit économiquement viable et n'induisse pas des coûts supplémentaires". Dans ce cadre, l'appel à des partenariats public-privé permettrait de "soulager la pression financière".

Les initiants posent une condition à la mise en place des structures: les investissements devront tenir compte du "rattrapage important mais nécessaire" à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

## **PILOTAGE DES HÔPITAUX: DES MESURES POUR RÉDUIRE LES RISQUES**

Déjà pointés du doigt par le Conseil d'Etat, les risques en matière de gouvernance sont souvent évoqués. Là où les libéraux-radicaux craignent un manque de réactivité, Swiss Medical Network (SMN) propose un directeur général. La commission prévoit un collège de trois directeurs: un par site de soins aigus et un pour les services transversaux. Les socialistes veulent y ajouter un directeur pour la réadaptation.

Selon les initiants et les infirmiers-ères, la question de la réadaptation peut être réglée dans un deuxième temps. Il semble acquis que la répartition des missions revienne aux directions opérationnelles. Les socialistes remettent en cause le vote à la majorité qualifiée au conseil d'administration. Neuchâtel et le groupe Vert/libéral/PDC estiment que neuf membres, c'est trop. SMN suggère de "préciser les incompatibilités liées aux conflits d'intérêts".

## **LE CALENDRIER: VRAISEMBLABLEMENT PAS DE DÉCISION CETTE ANNÉE**

Lors de la présentation de son avant-projet, au début de ce mois, la commission disait vouloir tout faire pour que le Grand Conseil puisse se prononcer en novembre. Sous réserve du résultat de la consultation. Les socialistes jugent l'échéance prématurée, vu le travail qui attend la commission, "ne serait-ce que sur les aspects chiffrés".

"Je vais proposer à la commission que l'on présente plutôt notre projet en janvier", précise son président, Jean-Frédéric de Montmollin. "Il y a tellement de questions posées par cette consultation que cela nécessitera d'aller discuter avec les uns et les autres. Nous devons préciser notre position pour qu'il n'y ait pas de blocages inutiles."

La menace d'un éventuel référendum s'éloigne-t-elle? "Je vois mal la population ne pas soutenir un projet qui rassemble", relève le député Vert Fabien Fivaz.